

Nancy, le 7 septembre 2026

Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux
Inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'Eco-Gestion
S/c de madame ou monsieur le chef d'établissement

Objet : lettre de rentrée

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves. En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être. Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

- **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**

La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.**

L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

- **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**

Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.

Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.

La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz.

Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• **Prendre soin de nos personnels.**

Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.

Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements. Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

**Partie spécifique aux enseignements relevant de l'économie-gestion
dans la voie professionnelle**

Chères et chers collègues,

À l'issue de quelques semaines de congés scolaires et pour cette nouvelle année nous souhaitons tout d'abord vous adresser nos vœux de réussite et de satisfaction, professionnelle comme personnelle. Vous allez accueillir de nouveaux élèves pour la plupart d'entre vous, découvrir un nouvel environnement pour certains, consolider des parcours de formation pour la plupart : nous serons à vos côtés dans l'exercice de vos missions pédagogiques. Nous vous remercions par ailleurs pour la bonne tenue de la dernière session d'examen : l'évolution des modalités de correction a constitué un nouveau défi que vous avez su relever avec professionnalisme et efficacité. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui nous rejoignent à la faveur d'une réussite au concours ou d'une opération de mutation, ainsi qu'aux enseignants contractuels qui renforcent nos effectifs.

Cette nouvelle année nous invite à poursuivre une ambition commune : offrir à chaque élève les meilleures conditions pour progresser, développer ses compétences et préparer son avenir. Elle sera également l'occasion de conforter les partenariats engagés avec le monde professionnel. La mobilisation de chacun, la richesse des pratiques pédagogiques et la souplesse dont vous faites preuve au quotidien seront déterminantes pour atteindre ces objectifs.

Nous sommes pleinement mobilisés à vos côtés pour vous accompagner dans vos missions, soutenir vos projets au service de la réussite des élèves, ainsi que pour valoriser les initiatives individuelles et collectives. Des temps d'échanges et de travail viendront jaloner l'année afin de nourrir nos réflexions communes et partager les expériences de terrain. Vos DDFPT constituent des interlocuteurs privilégiés en tant que relais pédagogiques du corps d'inspection dans les établissements.

Cette année nous avons le plaisir d'accueillir au sein du groupe économie gestion M. Christopher Pacheco Pedrosa, IEN en provenance de l'académie de Strasbourg.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe de la réussite de nos élèves.

Comme chaque année, cette lettre contient de nombreux liens hypertextes et n'a donc pas vocation à être imprimée pour être distribuée.

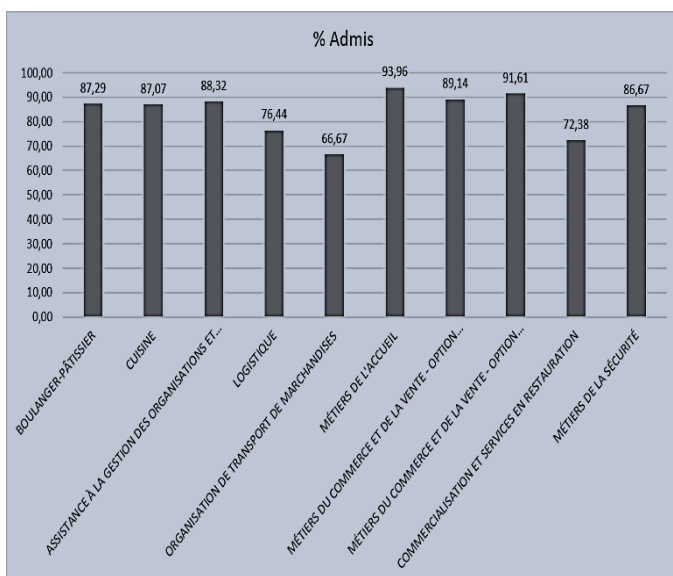
IEN pilotes des filières :

Filière ou discipline	IEN pilote
Métiers de l'Hôtellerie Restauration	Valérie LEBLOND valerie.leblond@ac-nancy-metz.fr
Métiers de l'alimentation	
Métiers de la fleuristerie	
Métiers de la Relation Client	Josselin LEMAIRE josselin.lemaire@ac-nancy-metz.fr
Vente Distribution Logistique en SEGPA	
Métiers de la Sécurité	Christopher PACHECO PEDROSA christopher.pacheco-pedrosa@ac-nancy-metz.fr
Métiers du Transport et de la Logistique	
Métiers de la Gestion et de l'Administration	Isabelle SEREN-ROSSO isabelle.seren-rosso@ac-nancy-metz.fr
Économie et droit dans les baccalauréats professionnels des services	
Économie et gestion dans les baccalauréats professionnels de la production	

Enseignants chargés de mission :

Sandrine SIES	Gestion Administration	Isabelle HUSSON	Transport - Logistique
Sébastien LOUIS	Alimentation	Remo ALTOMONTE	Transport - Logistique
Alexis MATTHIEU	Hôtellerie - Restauration	Jennifer POUILLARD	Transport - Logistique
Laurent DESROCHES	Hôtellerie - Restauration	Sandra SIGNORINO-GELO	Disciplines économie-gestion et économie-droit
Edwige JUHAULT DES JAMONIERES	Hôtellerie - Restauration	Johnny EISENHAEUER	Relation client BCP MCV option A IAN – Référent CPPO
Aline PHILIPP	Relation client BCP Métiers de l'Accueil	David ZELCH	Relation client BCP MCV option B
Carole PECYNA	Relation client CAP EPC	Blandine HERSANT	Relation client VDL en SEGPA

Résultats aux examens 2026



À des fins de simplification, nous ne faisons figurer que les résultats des baccalauréats professionnels. Si vous le souhaitez, nous tenons à votre disposition les résultats des autres diplômes.

Visites d'inspection

Une quarantaine d'enseignants d'économie gestion sont concernés cette année par un rendez-vous de carrière. Par ailleurs, avec le concours des [enseignants chargés de mission](#), une visite conseil sera assurée pour la plupart des nouveaux enseignants contractuels.

Pour les **rendez-vous de carrière** nous rappelons le grand intérêt qu'offre la transmission à notre intention du « [document de référence de l'entretien](#) », de préférence **en amont de notre visite** et par courriel.

Pour les rendez-vous de carrière comme pour les visites-conseil, nous souhaitons rappeler ici **les documents que nous attendons** sur papier ou dématérialisés :

- Stratégie globale de formation et liens avec le référentiel d'activités professionnelles
- Scénario observé, activités et tâches du RAP proposées aux élèves, compétences visées, positionnements et modalités d'évaluation
- Traces de l'activité des élèves depuis le début de l'année scolaire
- Exemples de positionnements précédents des élèves

Enfin, pour mémoire, **la production d'une fiche pédagogique n'est pas attendue.**

Réforme des lycées professionnels

Le dispositif « parcours personnalisé » entre dans sa troisième version. Le « soutien au parcours » ne change pas dans son architecture sur les 3 années de formation.



Informations particulières sur les filières

Informations communes à toutes les filières :

Examens :

À la demande expresse de M. le Recteur nous attirons votre attention sur la nécessité de vous organiser au mieux afin de vous rendre disponibles lors des périodes d'examen **a minima jusqu'au 9 juillet 2027**. Notamment, nous vous invitons à ne pas programmer de sorties scolaires ou d'événements particuliers lors de ces périodes. Nous vous rappelons également que tout enseignant est mobilisable à ces occasions, même pour des épreuves de spécialités qui ne relèveraient pas directement de celles pour lesquelles vous assurez un enseignement.

Plateaux techniques :

Nous souhaitons rappeler le rôle prépondérant des enseignants et des DDFPT dans l'analyse des référentiels et la mise en conformité des plateaux techniques avec les attendus des RAP. Un plateau technique doit permettre la réalisation de toutes les activités et tâches constitutives de celles-ci au regard des résultats attendus, définis réglementairement.

Filière Alimentation :

L'année 2026-2027 sera une année importante pour la filière Alimentation, avec la poursuite de la mise en œuvre des diplômes rénovés et la préparation des évolutions à venir. Une attention particulière sera portée à l'appropriation des nouveaux référentiels, notamment le **BCP Boulangerie Pâtisserie**, et à la construction progressive des modalités de formation qui les accompagneront. Ces temps de formations permettront aux équipes de s'approprier le nouveau référentiel, d'en mesurer les évolutions et de préparer collectivement sa déclinaison pédagogique.

Comme pour l'ensemble de nos formations, nous souhaitons mettre l'accent sur **la construction collaborative de scénarios pédagogiques, fondés sur des situations professionnelles authentiques**, ainsi que sur une **évaluation progressive des compétences**, permettant aux élèves de mieux identifier leurs acquis et leurs axes de progrès. Le développement et l'enrichissement du **portfolio pour les formations +1** constituent également des leviers intéressants pour valoriser les compétences développées tout au long du parcours.

Nous souhaitons également poursuivre **la dynamique autour de l'excellence et de la valorisation des talents**. Les élèves peuvent s'engager dans de nombreux concours et challenges, à l'échelle académique, régionale ou nationale : *Boul'Pat des Lycées*, Meilleur Apprenti de France, Championnat de France du Dessert, concours du Meilleur Croissant au Beurre d'Isigny AOP, Trophée Mille, WorldSkills... Ces expériences offrent des occasions privilégiées de développer les compétences, la créativité et la confiance des élèves, tout en valorisant nos métiers et nos formations. Le [centre national de ressources - Métiers de l'Alimentation](#) recense régulièrement ces opportunités et leurs actualités.

Enfin, nous poursuivrons notre communication régulière avec les équipes, notamment par le relais des actualités du site national de ressources, des évolutions réglementaires, des ressources pédagogiques, des concours et des actions de formation. Cette circulation de l'information et la mutualisation des pratiques doivent contribuer à faire vivre une dynamique collective au service de la réussite et de la professionnalisation de nos élèves.

Filière « Métiers de la Relation Client » :

La conformité du CCF vous engage dans une démarche de **certification progressive** appuyée par l'application CPro Éducation. Un [guide d'utilisation](#) évolutif est en ligne sur le portail internet académique : l'évaluation de la pratique professionnelle en continu doit être fondée sur **l'observation individualisée**, en établissement (en plateau technique, en démarche de projet) comme en organisation (en PFMP ou en apprentissage). Fondée sur une approche par compétences, l'évaluation de la pratique professionnelle doit être décorrélée de tout calcul de moyenne.

En établissement, il est attendu que cette **évaluation progressive** s'appuie sur des **scénarios pédagogiques de mises en situations professionnelles**, de préférence collaboratifs, intégrant notamment les outils digitaux professionnels explicitement décrits dans les référentiels (SIC, e-commerce...). Une ressource évolutive sur la [démarche de création d'un scénario](#) est disponible sur le site depuis 2023.

L'ensemble des positionnements individuels reportés sur l'application tout au long de la scolarité est constitutif de l'évaluation terminale des épreuves de pratique professionnelle. La succession chronologique des scénarios pédagogiques, établie en équipe si possible élargie, constitue la stratégie globale de formation d'une classe.

L'organisation pédagogique de référence reste celle qui a été diffusée en 2023 et que vous pouvez retrouver sous [ce lien](#) : pour mémoire cette préconisation vise à rapprocher le temps de formation avec la dénomination et le format des épreuves certificatives (E2, E3 en BCP ; EP1 à EP3 en CAP).

Nous vous rappelons enfin l'existence d'un [agenda académique de filière](#) qui vous permet de connaître dès février-mars le calendrier de la session d'examens.

Filière Gestion Administration :

La formation professionnelle doit permettre aux élèves de construire leurs compétences à travers des activités qui donnent du sens aux apprentissages et les confrontent progressivement aux exigences du métier. Le référentiel constitue le point d'appui de l'organisation pédagogique : son analyse doit conduire à programmer, sur l'ensemble du cycle, des situations professionnelles

diversifiées mobilisant les activités, les environnements et les outils notamment numériques, caractéristiques de la spécialité. Pensée collectivement, cette programmation assure la progressivité du parcours de formation. Les situations proposées en établissement, notamment sur les plateaux techniques ou dans le cadre de projets, peuvent trouver leur prolongement en PFMP. Leur articulation doit permettre à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes variés et de gagner progressivement en autonomie.

L'évaluation s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle repose sur l'observation régulière et individualisée des compétences mobilisées par chaque élève à plusieurs reprises tout au long de son parcours. Il ne s'agit donc pas de traduire les performances en une succession de notes ou en une moyenne, mais de disposer d'un ensemble d'éléments permettant d'apprécier progressivement le niveau de maîtrise atteint. Dans le cadre du CCF, les positionnements effectués au fil de la formation participent ainsi à la construction de la certification finale.

L'outil CPro Éducation peut accompagner cette démarche en permettant de conserver la trace des activités réalisées et des compétences développées. Son utilisation régulière, dès le début du cursus favorise la constitution progressive d'un portfolio qui à pour vocation d'aider l'élève à identifier ce qu'il sait faire, à rendre compte de son parcours et à valoriser ses acquis, dans la perspective d'une poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle.

La qualité de la formation dépend également de la capacité des environnements pédagogiques à reproduire les conditions d'exercice attendues dans les métiers de la spécialité. L'analyse partagée du référentiel par les enseignants et les DDFPT doit donc conduire à vérifier régulièrement l'adéquation des plateaux techniques, des équipements et des outils professionnels avec les activités que les élèves doivent être en mesure de réaliser.

Les ressources déjà mises à disposition concernant l'organisation pédagogique et la scénarisation des activités restent mobilisables. Elles pourront être complétées au cours de l'année par des actions de formation consacrées notamment à l'évaluation par compétences, au portfolio, aux usages numériques professionnels, à la mise en œuvre de la nouvelle plateforme CPro et à la conception de situations pédagogiques en Bac Pro AGOrA.

Filière Transport Logistique :

La mise en œuvre du BCP Métiers de la logistique se poursuit et permet de consolider les évolutions pédagogiques engagées dans le cadre de sa rénovation. La **scénarisation pédagogique** constitue aujourd'hui un axe structurant de vos pratiques. Cette dynamique de **mise en activité des élèves** se retrouve également dans la rénovation du **CAP Opérateur/Opératrice Logistique (mise en application à la rentrée 2026)**. Les équipes sont ainsi invitées à privilégier des situations d'apprentissage contextualisées, construites à partir de **scénarios professionnels**, favorisant la mobilisation des compétences et l'acquisition de réflexes professionnels. Ces démarches doivent permettre aux élèves de mieux appréhender les processus logistiques et de transport ainsi que les enjeux de la **supply chain**, tout en les préparant progressivement à la certification. À ce titre, une ressource académique évolutive, élaborée par le GTP de la filière Transport-Logistique, propose une [trame d'aide à la construction de scénarios professionnels](#). Initialement pensée pour le BCP, elle est tout à fait **transposable au CAP** et adaptable aux équipements, aux contextes professionnels et aux profils des élèves. Elle permet d'articuler **professionnalisation, apprentissages et certification**, en cohérence avec les référentiels. Dans cette même démarche, **Cpro Éducation** constitue un outil au service du **suivi, du positionnement et de l'évaluation des compétences professionnelles**, permettant de garder une cohérence entre les situations proposées aux élèves et leur progression vers la certification.

Filière Hôtellerie Restauration :

L'année 2026-2027 sera une année importante pour la filière Hôtellerie-Restauration, avec notamment la poursuite du déploiement des **certificats de spécialisation**, dont le CS3 Desserts de restaurant, le CS4 Métiers du bar et le CS3 Fabrication Traiteur. Ces nouvelles formations invitent les équipes à poursuivre l'évolution de leurs pratiques pédagogiques et à renforcer l'ancrage des apprentissages dans les réalités professionnelles.

Cette année sera surtout consacrée à la **préparation de la mise en œuvre du nouveau baccalauréat professionnel Métiers de la Restauration**. Ce temps de préparation permettra aux équipes de s'approprier progressivement le nouveau référentiel, d'anticiper ses évolutions et de construire des progressions et **scénarisations pédagogiques** cohérentes, articulant situations professionnelles, compétences et évaluation.

Nous souhaitons également poursuivre la dynamique engagée autour de **l'excellence et de la valorisation des talents**. De nombreux concours sont proposés aux élèves, à l'échelle académique, régionale ou nationale : Concours Général des Métiers, Coupe Georges Baptiste, WorldSkills, trophées et challenges professionnels... Ces expériences constituent de véritables opportunités pour développer les compétences, l'autonomie et la confiance des élèves, tout en valorisant les métiers et les formations de notre filière.

Enfin, nous poursuivrons notre **communication régulière avec les équipes**, notamment à travers le relais des actualités et ressources du [centre national de ressources Hôtellerie-Restauration](#), les informations relatives aux concours et aux formations, ainsi que la mise à disposition et la mutualisation de ressources via les espaces numériques dédiés.

Filière Métiers de la Sécurité :

La **scénarisation pédagogique** doit permettre de placer les élèves dans des situations professionnelles concrètes, progressives et proches des réalités du métier. Les scénarios proposés pourront croiser plusieurs dimensions professionnelles, notamment la **télésécurité, la télésurveillance et la sécurité incendie**. Elle s'appuie pleinement sur les **plateaux techniques**, dont les équipements doivent être intégrés aux apprentissages et mobilisés au service du développement des compétences. L'**alternance pédagogique** en établissement scolaire, en PFMP ou projet pluridisciplinaire doit être pensée comme une continuité, chaque espace contribuant à la construction des compétences. Des temps de formation seront consacrés à leur conception et à leur mise en œuvre.

Économie-droit en baccalauréat professionnel tertiaire :

L'**enseignement d'économie-droit en voie professionnelle** vise à préparer les élèves à la fois à l'insertion dans l'emploi et à la poursuite d'études supérieures. Il leur apporte des repères pour comprendre et pour mieux appréhender les cadres juridiques et économiques dans lesquels ils agiront comme professionnels, consommateurs et citoyens. Cet enseignement contribue aussi à développer leur autonomie et les engage à exercer un regard critique sur les situations auxquelles ils seront confrontés. L'acquisition d'un vocabulaire économique et juridique précis participe au développement de leurs capacités d'expression et de communication. Ils développent également des méthodes d'analyse de documents et de situations professionnelles. L'ensemble de ces apprentissages doit leur permettre de devenir à la fois des professionnels compétents et des citoyens éclairés. Dans ce contexte, vos enseignements veilleront à privilégier une pédagogie active permettant de développer l'esprit critique, l'autonomie et les capacités d'argumentation des élèves, à partir de situations concrètes, en lien avec l'actualité et l'analyse de documents variés.

L'enseignement de l'économie-droit est souvent perçu par les élèves comme un enseignement général et l'épreuve ponctuelle écrite les met en difficulté : ce constat est conforté par les résultats observés lors des différentes sessions d'examen. Votre enseignement doit donc poursuivre deux objectifs : **attractivité et préparation à l'épreuve**.

L'**attractivité** s'entend par l'intégration, aussi largement que possible, du programme dans vos scénarisations pédagogiques.

La **préparation à l'épreuve**, quant à elle, suppose que chaque mise en situation mobilisant un élément du programme puisse donner lieu à une production d'écrit. On s'attachera également à se rapprocher progressivement, jusqu'en terminale, du format de l'épreuve en proposant des exploitations de corpus documentaires. Les [ressources du CERPEG](#) vous accompagnent dans cette démarche.

Économie-gestion en baccalauréat professionnel de la production et ASSP :

Le constat est identique à celui posé pour l'économie droit : perception de cet [enseignement](#) par les élèves comme un enseignement général et difficulté face à l'épreuve. Les objectifs sont donc les mêmes, **attractivité et préparation à l'épreuve**.

L'**attractivité** ne peut s'entendre que si le programme est abordé au travers de mises en situations professionnelles, de votre conception, et inscrites dans la spécialité préparée par les élèves. Ainsi nous vous encourageons à vous appuyer sur l'expertise de vos collègues de spécialité professionnelle pour la conception de vos séquences.

La **préparation à l'épreuve**, quant à elle, suppose comme en économie droit une production régulière et progressive d'écrit tout comme l'étude contextualisée de corpus documentaires. [Les ressources du CERPEG](#) vous accompagnent dans cette démarche.

Enseignement du champ professionnel « Vente Distribution Logistique » en classes de SEGPA :

Cet enseignement vise la découverte professionnelle et la réponse éducative adaptée à un public en difficulté. Dispensé en collège, son **objectif premier est à ce titre d'être support d'acquisition du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture (S4C)**. Les **mises en situations, au plus proche de la réalité professionnelle** et adaptées aux difficultés individuelles doivent donc donner lieu à des évaluations en rapport avec les items du S4C. Le [document ressource disponible sur Eduscol](#) vous accompagne dans cette démarche, nous vous encourageons à construire votre stratégie de formation en étroite collaboration avec les professeurs des écoles et professeurs des collèges intervenant avec vous auprès des classes de SEGPA. Les DACS sont vos interlocuteurs privilégiés.

La communication



Nous vous rappelons que toutes les communications professionnelles sont transmises via les adresses-mail académiques.

Nous invitons les collègues qui nous rejoignent cette année à s'assurer de leur **inscription sur les listes de diffusion** en contactant si besoin les [enseignants chargés de mission](#).

En appui de vos pratiques pédagogiques

Webinaires pédagogiques

Nous vous proposerons à compter de cette année de participer à des webinaires

périodiques « les 60 minutes de l'économie-gestion ». Comme l'intitulé le suggère, ces webinaires vous proposeront un temps d'information et d'échange sur une thématique ciblée, pour un format succinct d'une heure. Les chargés de mission ou nous-mêmes vous feront part de leur programmation tout au long de l'année, sur les listes de diffusion, et il vous sera loisible d'y participer sur la base du volontariat. Nous prévoyons à ce jour de programmer 3 à 4 webinaires au cours de l'année scolaire.

Formation continue

Garantir la réussite des élèves

- Actualisation des pratiques didactiques disciplinaires
- Renforcement de la qualité de l'enseignement
- Développement de compétences professionnelles adaptées aux évolutions des disciplines
- Complémentarité des temps éducatifs

Professionalisation liée aux spécificités métiers

- Développement de parcours profilés par filière professionnelle
- Accompagnement des métiers spécifiques
- Renforcement des compétences techniques et pédagogiques propres à la filière

Transition numérique

- Renforcement des compétences numériques
- Intégration des enjeux de transition écologique dans les formations professionnelles
- Formation à l'IA et à ses usages professionnels

Le parcours de formation des personnels de l'éducation nationale constitue un levier essentiel dans la construction de leur professionnalité. Conçu comme un continuum, il permet à chacun d'articuler les apports de la formation initiale et continue avec les expériences vécues au sein de l'établissement et dans les environnements professionnels.

Le PrAF économie gestion a été construit en relation étroite avec vos collègues chargés de mission, il se décline en trois axes majeurs tels que vous le découvrirez sur l'infographie ci-contre.

La formation continue offre l'occasion de développer des compétences métiers au plus près des réalités de terrain, d'actualiser ses savoirs, d'enrichir ses pratiques et d'accompagner le développement individuel tout au long de la carrière. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique de professionnalisation

progressive, indispensable pour répondre aux évolutions des métiers et aux besoins des élèves.

Dans ce cadre, **[l'inscription individuelle aux parcours de formation](#) proposés est attendue de chaque enseignant.** Elle témoigne de l'engagement professionnel et de la volonté de contribuer à une communauté éducative toujours plus compétente et innovante.



Sécurité numérique

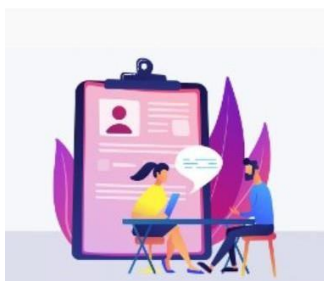
10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique

La sécurité numérique est l'affaire de chacun : nous vous invitons à prendre connaissance des **[10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique](#)** et à adopter au quotidien les bonnes pratiques permettant de protéger les données, les outils et les usages professionnels.

Nous vous encourageons à vous saisir de ces recommandations dès la rentrée afin de contribuer collectivement à un environnement numérique plus

sûr et plus résilient.

Dispositif RH de proximité



L'équipe académique des conseillers RH de proximité (CRHP) est à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner si vous souhaitez faire évoluer votre carrière, construire un projet de formation, préparer une reconversion professionnelle ou pour toute autre question liée à votre parcours professionnel. Toutes les informations nécessaires, notamment les modalités des

entretiens (présentiel, lieux délocalisés, distanciel), sont publiées régulièrement sur Partage en suivant [ce lien](#).

Excellence dans la voie professionnelle



Nous vous rappelons l'existence de différents concours visant à valoriser la réussite de vos élèves, et plus particulièrement le Concours Général des Métiers qui offre à nos élèves la possibilité de mettre en avant leur savoir-faire dans les spécialités relevant de l'économie gestion :

- Cuisine
- Commercialisation et Service en Restauration
- Métiers du Commerce et de la Vente : animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du Commerce et de la Vente : prospection et valorisation de l'offre clientèle

- Organisation du Transport de Marchandises.

Nous adressons nos compliments aux admissibles de la session 2026 et à leurs enseignants.



Certains apprenants de nos filières, **apprentis comme scolaires**, en hôtellerie, alimentation et fleuristerie, ont quant à eux la possibilité de se présenter au prestigieux concours « un des Meilleurs Apprentis de France » qui est ouvert dans les métiers :

- | | |
|-----------------------|---|
| ➤ Barman | ➤ Cuisinier en dessert de restaurant |
| ➤ Boucher | ➤ Sommelier |
| ➤ Boulanger | ➤ Fleuriste |
| ➤ Charcutier-traiteur | ➤ Restaurant Arts de la table et du service |
| | ➤ Employé de vente |

- Cuisine

Pour exemple :

Martin Williatte, élève de première baccalauréat professionnel cuisine au Lycée Stanislas de Villers-Lès-Nancy, s'est illustré en obtenant la médaille d'or départementale et régionale au concours « Meilleurs Apprentis de France - Cuisine froide »



Nous vous rappelons le [concours de la Fondation Colbert](#) qui permet de valoriser les chefs d'œuvre en CAP et les projets en baccalauréat professionnel. Des établissements de l'académie y ont été régulièrement valorisés ces dernières années.



HÉSIODE

Les élèves de 1ère Bac Pro Service et Commercialisation en restaurant ainsi que les étudiants de 2e année de BTS MHR du Lycée Stanislas de Villers-Lès-Nancy, ont participé au concours Hésiode des Maîtres Restaurateurs en réalisant un projet en partenariat avec l'EHPAD Korian Le Gentilé (Clarianne) de Laxou et le restaurant O'carré d'Art de Méréville, Maître Restaurateur.



La première édition régionale des « Espoirs de la Logistique » se tiendra le 19 novembre 2026 au lycée Bertrand Schwartz de Pompey et permettra de valoriser les compétences et l'engagement des élèves de Bac Pro Métiers de la Logistique. Pour en savoir plus : [Les Espoirs de la Logistique – Présentation du concours](#)



Dans le cadre de l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre), une classe de première BCP AGOrA (Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs activités) du Lycée des métiers des industries graphiques et des services aux organisations, Paul-Louis CYFFLÉ de NANCY, s'est engagée dans la création d'une maison d'édition « Ça Cyffle ». Les élèves ont travaillé en

collaboration avec les classes de BCP RPIP (Réalisation de Produits Imprimés et Plurimedia) pour concevoir, imprimer, éditer et proposer à la vente de nombreux supports. Ce projet a remporté le Label Argent « Développement commercial » et « Jeunes entrepreneurs ».

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour emmener les élèves vers la réussite. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

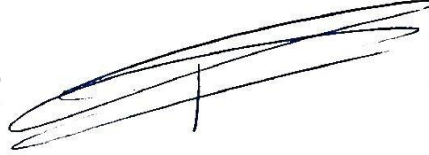
Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré,



Valérie LEBLOND



Josselin LEMAIRE



Christopher PACHECO-PEDROSA



Isabelle SEREN ROSSO